

# Projet pédagogique du service Enfance

---



# Ville de Mézières sur Seine

Accueil de Loisirs  
Le Monde des Enfants

8, rue Maurice Fricotté  
78970 MEZIERES SUR SEINE

Tél : 09 75 68 48 55

Ce projet pédagogique a été réalisé par l'ensemble de l'équipe afin d'impliquer au mieux les différents acteurs qui la compose que ce soit par rapport au fonctionnement, aux objectifs et aux règles de vie.

## Sommaire

### I. Présentation de la structure

1. L'environnement
2. Les locaux
3. Le public accueilli
5. Les moyens humains, l'équipe pédagogique
  - L'équipe d'animation
  - Les réunions
  
6. Les partenariats

### II. Démarche de réalisation du projet

### III. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

1. Intentions éducatives
2. Les objectifs pédagogiques
  - Favoriser le développement de l'autonomie chez l'enfant
  - Inciter la découverte de l'environnement et du monde extérieur
  - Développer la socialisation
  - Sensibiliser les enfants au développement durable

### IV. Fonctionnement, rythme et vie quotidienne

1. La journée type
2. Les règles de vie
3. L'implication des familles
4. Evolution du projet pédagogique
5. Horaires d'ouverture du portail
6. Activités accessoires

## I. Présentation de la structure

### 1. L'environnement

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, le Monde des Enfants est situé au cœur du village de Mézières sur seine, une commune de 3500 habitants environ. Le nombre d'habitants tend à une augmentation importante dans les prochaines années avec la construction de deux nouveaux espaces d'habitations. En effet, la construction du quartier de la Gare et de la ZAC des Fontaines laisse à estimer 1500 habitants supplémentaires au sein de la commune dans les cinq prochaines années.

La forêt à proximité permet la mise en place de sorties piétonnes et pédagogiques. Il est situé proche d'un dojo accueillant des activités sportives, la salle « blanc soleil », que nous utilisons pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Récemment, a été habilité un city stade qui permet également la pratique d'activité sportives, en extérieur cette fois ci.

### 2. Les locaux

L'accueil de loisirs le Monde des Enfants est composé de sept salles d'activités, dont une salle équipée d'un vidéoprojecteur qui peut être divisée en 2. Il y a aussi une cuisine et salle de pause, un dortoir, un bureau et 4 sanitaires (petite enfance, maternel, élémentaire, adulte). Ainsi nous bénéficions d'une structure adaptée à l'accueil du public de 3 à 11 ans.

Chacune d'entre elles possède différents espaces de jeux et de rangement pour du matériel. Nous bénéficions également d'un accès direct aux cours de récréations des deux écoles adjacentes : L'école élémentaire « les tilleuls » et l'école maternelle « le petit prince ».

L'aménagement des salles constitue de véritables repères pour les enfants.

Les salles sont aménagées de façon à répondre aux besoins des enfants avec un espace d'activités manuelles, un coin jeux et un espace de lecture.

Elles sont utilisées durant les temps d'activités polyvalentes et permettent aux animateurs de s'y rendre pour des activités manuelles ou des jeux intérieurs.

L'aménagement de l'espace est évolutif en fonction des activités et des besoins de la journée.

### 3. Le public accueilli

La structure accueille les enfants des trois écoles, « Les Tilleuls » école élémentaire, « Le Petit Prince » école maternelle, « La Villeneuve » école élémentaire et maternelle. Les enfants sont âgés de 3 ans à 11 ans.

Plus les enfants sont jeunes plus ils ont besoins de repères. Les années de maternelle sont un moment charnière dans la vie de vos enfants et qui vont lui permettre d'approfondir son éveil sur le monde qui l'entoure. Pour permettre cet apprentissage, ils auront besoin de repères.

C'est pourquoi l'aménagement de leurs espaces et la mise en place de rituels dans leur journée est essentiel. De plus nous avons fait le choix de définir des animateurs référents de leur groupe.

Les groupes sont repartis de la manière suivante :

Les enfants d'âge maternelle ont un besoin affectif qu'il est nécessaire de prendre en compte afin d'assurer le bon développement de leurs capacités psychomotrices dans un cadre sécurisant. La mise en place d'un fonctionnement adéquat est importante. Les animateurs et animatrices sont référents d'un groupe durant toute l'année et les enfants ont une salle dédiée dans laquelle ils pourront se familiariser et s'approprier les espaces.

Les enfants de petites sections de maternelle (3ans), disposent d'un espace adapté à leur tranche d'âge, et ils sont encadrés par deux animatrices.

Les enfants de moyennes et grandes sections de maternelle (4-5 ans) de l'école Le Petit Prince sont encadrés par deux animatrices.

Les enfants de moyennes et grandes sections de maternelle (4-5 ans) de l'école La Villeneuve encadrés par un animateur et une animatrice.

Les enfants d'âge élémentaire ont des besoins différents, et nous avons fait le choix d'orienter notre pédagogie vers une diversité d'activités proposées et une mobilisation des enfants dans la réalisation de leurs envies de projets. Pour faire cela notre organisation est différente pour les élémentaires de celle des maternelles.

Nous avons deux espaces distincts pour accueillir les enfants. Dans chaque espace il y a deux animateurs et animatrices qui ont en charge un groupe scolaire. Dans le respect des protocoles d'accueils sanitaires en vigueur, nous veillons à ce que les enfants soient séparés par écoles.

Ces groupes changent de salle et d'animateurs(trices) au retour de chaque période de vacances scolaires de manière à profiter de l'ensemble des compétences diverses de l'équipe d'animation.

Au sein de ces groupes élémentaires, les animateurs sont garants de permettre à l'ensemble des enfants de s'épanouir. Pour cela ils adaptent leurs activités et la gestion de la vie quotidienne et collective aux différentes tranches d'âges présentes.[6 à 10ans]

#### 4. Les moyens et l'équipe pédagogique

##### Equipe d'animation :

BERNARD Antonin	Directeur	DEJEPS Animation Sociale
Recrutement en cours	Adjoint(e) de direction	BPJEPS Loisirs Tout Public
Recrutement en cours	Adjoint(e) de direction	

##### **Groupe des enfants de Petite section de maternelle**

VAUVERT Christelle	Animatrice	CAP Petite Enfance
KEDJAM Sabrina	Animateur	BAFA

##### **Groupe des enfants de Moyenne et Grande section de maternelle**

###### *Ecole Le Petit Prince*

MARMONT Carole	Animatrice	Non Diplômée
GUERIN Yaël	Animatrice	BAFA

###### *Ecole La Villeneuve*

JOUID Aïcha	Animatrice	BAFA
BRAI Maximilien	Animateur	BAFA en cours

##### **Groupe des enfants Elémentaire**

ALBERT Sébastien	Animateur	BAFA
PARMENTIER Florence	Animatrice	CAP Petite Enfance

DIA Ramata	Animatrice	BAFA
POURPRIX Maud	Animatrice	BAFA

##### **Périscolaire :**

GAKEME Marie Gertrude / MANSION Nathalie / GUYOT Magali

VARLET Marine / DEVALIERE Carole / MARQUISIO Nathalie / Aurélie Bechet

## a) L'équipe de Direction:

- Pédagogie envers l'enfant

Le projet pédagogique est fait avec l'équipe selon certaines directives en accord avec le service enfance et le projet éducatif de la ville. Le directeur est le garant pédagogique.

Il doit tenir compte du public accueilli, de ses besoins, de ses capacités, du rythme de l'enfant.

- Andragogie envers l'animateur

Il doit l'accompagner, lui permettre de se former, le mobiliser autour du projet et il est garant de son bien être au travail.

Il doit aussi le questionner et lui expliquer ses démarches et ses choix pédagogiques.

Il amène son équipe à travailler dans la même direction, pour un même service et pour l'enfant.

Le directeur a également un rôle formateur, il évalue le travail de son équipe, montre l'exemple, redynamise et apporte ses connaissances.

Pour cela, il conduit des réunions et dispose du projet pédagogique.

Le directeur organise les réunions d'informations, de travail en équipe et les temps de formation continue en variant les démarches pédagogiques.

Le directeur est capable d'apporter ses connaissances et doit être une ressource pour son équipe.

Le directeur met en place une organisation claire pour assurer le bon fonctionnement du service.

Il doit également faire preuve de souplesse dans son fonctionnement en cas de besoin.

Le directeur s'occupe des tâches administratives.

Il a également le rôle de gestionnaire budgétaire.

Il organise ses journées et répartit les tâches dans l'équipe.

Il est capable d'anticiper ou de s'adapter en faisant preuve de bon sens.



Il évalue son travail, son fonctionnement, ses projets, afin d'être en constante évolution.

Pour cela, le directeur dispose :

- du cadre législatif,
- du cadre de son service
- de ses connaissances sur le public accueilli, de son expérience
- d'outils tels que des livres, des revues, des articles
- d'un échéancier qu'il aura établi
- de son organisation
- des réunions

L'équipe d'animation doit assurer l'accueil des enfants mais également celui des familles en présentant le fonctionnement, en affichant les menus et les plannings d'activités. Elle est également là pour écouter les et échanger avec les parents sur la journée de leurs enfants.

Le service enfance doit être transversal dans la mise en place des projets de la commune et sera donc amené à travailler avec différents services.

Le recrutement est un échange entre deux professionnels qui décideront à la fin de collaborer ou non.

Les entretiens sont menés par le directeur de l'accueil de loisirs.

Nous avons deux temps réunions par semaine pour préparer l'accueil du public et mettre en place différents projets et échanger sur nos réflexions pédagogiques.

Les directeurs participent à des réunions de coordination. Ils peuvent se réunir également pour échanger sur leur technique de management ou sur des méthodes d'élaboration d'un projet pédagogique ou d'un rapport d'activités.

## **6. Les partenariats**

### **Les différents groupes scolaires**

Certains projets vont être développés avec les groupes scolaires parallèlement aux projets d'école mis en œuvre.

Les temps d'activités correspondant à ces projets se dérouleront durant les accueils du matin, du midi et du soir dans les locaux de l'ALSH.

### **La passerelle avec l'Espace Jeunes Méziérois (E.J.M.)**

En fin d'année scolaire, les enfants en CM1 et CM2 (9-10 ans) réaliseront des activités communes tous les mercredis et pendant les vacances scolaires avec les jeunes de 11, 12 et 13 ans de l'E.J.M.

Cette passerelle permettra de rapprocher les deux structures pour des actions communes, de plus les enfants passant leur dernière année à l'accueil de loisirs pourront découvrir la structure qu'ils seront amenés à fréquenter l'année suivante.

### **Le Relai d'assistantes maternelles (RAM)**

L'accueil de loisirs Le Monde Des Enfants accueille en son sein le RAM. Des salles sont mutualisées avec le groupe des 3 ans car adaptés à la petite enfance et utilisées à des moments différents. Un temps d'activité en commun est organisé afin de faciliter l'arrivée des jeunes enfants dans la structure.

### **La Bibliothèque**

Nous travaillons en partenariat avec le bibliothécaire sur différents temps d'accueils.

Sur le périscolaire et notamment dans le cadre du dispositif CLAS, nous aménageons un espace de lecture et le bibliothécaire conte des histoires aux enfants dans le but de leur donner goût à la lecture et susciter leur imaginaire.

## **II. Démarche de réalisation du projet**

Cette année chaque objectif a été abordé par groupe d'âge, à savoir :

Les enfants de petite section de maternelle

Les enfants de moyenne et grande section de maternelle

Les enfants de 6 à 11 ans

Les enfants de 7 à 8 ans

Les enfants de 9 à 10 ans

En effet, chaque tranche d'âge demande une approche adaptée et aux capacités et aux besoins des enfants. L'autonomie à 3 ans ne se traduit pas de la même façon qu'à 10 ans par exemple.

Nous avons gardé en tête que la vie à l'accueil de loisirs doit permettre à l'enfant de s'épanouir, de découvrir, de partager et qu'il nous incombe, d'adapter nos locaux, nos propos, ainsi que nos activités à l'enfant.

### III. Intentions éducatives et objectifs pédagogiques

#### 1. Intentions éducatives

L'intention éducative des élus est de favoriser le bien être des enfants et de permettre la construction de leur personnalité. Nous agissons au mieux pour stimuler le développement leur esprit d'indépendance et d'initiative, pour les faire réfléchir et agir sur le respect à avoir envers eux-mêmes et envers les autres.

L'enfant doit pouvoir évoluer dans un cadre ludique axé sur la découverte mais aussi dans un cadre sécurisé et sécurisant. Ainsi nous avons pour missions d'assurer sa sécurité physique, morale et affective ; d'ouvrir son esprit sur le monde qui l'entoure à travers des activités, des temps d'échanges et des sorties éducatives.

Pour l'instant, plusieurs projets d'animation sont en cours de rédaction : Chaque groupe d'âge développera des projets selon les envies des enfants et les capacités et propositions des animateurs.

Nous essayons au maximum de recueillir la parole de l'enfant par différents temps de vie collective :

- Bilan de journée au moment du goûter pour chaque groupe.
- Choix des projets de l'année pour les élémentaires, une fois par an.
- Choix des pôles d'activités pour les élémentaires, tous les mercredis.

#### 2. Les objectifs pédagogiques

## Permettre à l'enfant d'être autonome

### Pour les enfants de 3 à 5ans :

#### Objectifs opérationnels

- Que l'enfant soit capable de se repérer dans le temps
- Que l'enfant puisse manger avec ses couverts et se tenir correctement à table
- Que l'enfant soit capable d'utiliser et de ranger le matériel mis à sa disposition
- Que l'enfant soit capable d'ôter et de mettre ses vêtements seul avant et après le temps de sieste

#### Démarches :

Les enfants participent au rangement de leur salle ; ils rangent le matériel utilisé lors des activités et des jeux avec l'aide des animateurs. Le rangement de la salle fait partie intégrante du temps d'activité et se fait avec le groupe d'enfants.

Des espaces permanents seront aménagés pour permettre aux enfants d'évoluer de manière autonome en dehors des activités ou jeux organisés par les animateurs du groupe : espace bibliothèque, espace ludothèque, espace jeux de construction, espace dessin. Les enfants seront accompagnés aux toilettes par un adulte et les animateurs leur apprendront les gestes de l'hygiène quotidienne à l'accueil de loisirs : lavage des mains avant et après le repas et les activités.

Les enfants seront accompagnés durant le temps de sieste et l'adulte leur apprendra à s'habiller et se déshabiller avant et après la sieste.

Du temps libre sera conservé pour permettre à l'enfant de jouer en autonomie et s'approprier les espaces.

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants sachant gérer son hygiène quotidienne seul
- Le nombre d'enfants qui évoluent librement dans la salle

- Le nombre d'enfants s'habillant et se déshabillant seul avant et après la sieste.
- Le nombre d'enfants qui trouvent et rangent le matériel mis à sa disposition.

### Pour les enfants de 6 ans :

#### Objectifs opérationnels :

- Que chaque enfant existe au sein du collectif.
- Que l'enfant soit capable d'utiliser, de nettoyer et de ranger le matériel mis à sa disposition.

#### Démarche :

- Accueil individuel des enfants et aménagement d'espaces spécifiques adaptés afin qu'ils puissent avoir des repères.
- Développement des apprentissages de la vie quotidienne.
- Respect du matériel et des jeux mis à disposition, et des règles de vie collective.
- Favoriser la préparation et le rangement des activités.
- Respect des autres, des animateurs et du personnel communal.
- Encourager l'enfant à prendre soins de ses affaires personnelles
- Développer l'autonomie aux moments des repas par l'apprentissage de l'utilisation des couverts, aide pour desservir la table, préparation goûter
- Prise de parole seul de l'enfant à travers les temps de vie quotidienne et collective
- Proposer des actions et activités pour faciliter l'expression de chacun

#### Indicateurs d'évaluation :

##### Le nombre d'enfants :

- se déplaçant seul dans l'accueil et les différentes salles, les espaces aménagés
- prenant la parole seul devant un groupe
- rangeant le matériel mis à sa disposition après utilisation
- utilisant ses couverts seul à table, respectant ses affaires personnelles
- participant à la mise en place et au rangement des activités

## Pour le groupe des 7 à 8 ans

### Objectifs opérationnels

- Que l'enfant soit capable d'utiliser, de ranger et de nettoyer seul le matériel
- Que l'enfant soit capable de gérer seul le temps du repas
- Que l'enfant soit capable de participer aux tâches de la vie quotidienne

### Démarche

Pour la réalisation de cet objectif, les animatrices du groupe ont réfléchi avec les enfants à l'aménagement du placard du matériel. L'aménagement du placard réfléchi avec les enfants permet que ces derniers s'approprient pleinement cet espace de rangement.

Afin que les enfants puissent gérer seuls leur temps de repas les animatrices interviennent directement à la cantine pour les sensibiliser à l'équilibre alimentaire. Afin que l'enfant participe aux tâches de la vie quotidienne une répartition est mise en place le matin avec les enfants qui s'inscrivent de manière volontaire. Par exemple les enfants sont amenés à apporter de l'aide à la préparation du goûter, au rangement de la salle en fin de journée...

Les enfants pourront choisir les activités auxquelles ils participeront une à deux semaines à l'avance lors des temps de vie afin de leur laisser le choix et de les responsabiliser.

### Indicateurs d'évaluation

- Le nombre d'enfants utilisant et rangeant seuls le matériel mis à disposition
- Le nombre d'enfants qui demandent la permission pour utiliser le matériel à utiliser sous la surveillance de l'animateur
- Le nombre d'enfant prenant systématiquement un repas équilibré sans gaspiller à la fin de l'année
- Le nombre d'enfants se manifestant volontairement lors de la répartition des tâches au mois de Décembre

## Pour le groupe des 9 à 10 ans

### Objectifs opérationnels

- Que l'enfant puisse utiliser et ranger le matériel mis à sa disposition durant les temps informels
- Que l'enfant puisse s'affirmer et exposer ses idées
- Que l'enfant soit capable d'avoir des responsabilités au sein du groupe et du centre
- Que l'enfant sache évoluer et utiliser les pièces et espaces aménagés dans la structure
- Que l'enfant sache s'exprimer, créer lui-même, faire des choses seul ou en groupe

### Démarche :

Les animateurs de ce groupe ont mis en place avec les enfants des illustrations colorées indiquant les ateliers autonomes de la salle ; les enfants pourront les utiliser après l'activité ou en temps calmes ou libres.

Un tableau des responsabilités a été affiché sur lequel les enfants viennent s'inscrire volontairement pour effectuer une des tâches du groupe.

Des groupes de parole, des débats et des bilans collectifs auront lieu chaque jour afin que l'enfant apprenne à s'affirmer et à exposer ses idées, de plus les animatrices mettent en place des temps informels permettant aux enfants d'échanger sur des sujets évoqués collectivement.

### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants se déplaçant seuls sans enfreindre les règles de vies établies en groupe
- Le nombre d'enfants utilisant spontanément les ateliers autonomes
- Le nombre d'enfants s'inscrivant volontairement sur le tableau des responsabilités.

## Durant les temps périscolaires

### Objectifs opérationnels

- Que l'enfant soit capable de se repérer dans le temps
- Que l'enfant puisse manger avec ses couverts et se tenir correctement à table
- Que l'enfant soit capable d'utiliser et de ranger le matériel mis à sa disposition
- Que l'enfant en maternelle soit capable d'ôter et de mettre ses vêtements seul avant et après le temps de sieste
- 

### Démarches :

Les enfants participent au rangement de leur salle durant les temps périscolaires ; ils rangent le matériel utilisé lors des activités et des jeux avec l'aide des animateurs. Le rangement de la salle fait partie intégrante du temps d'activité et se fait avec le groupe d'enfants. Les enfants d'âge élémentaire participent à l'installation et au rangement du goûter.

Des espaces permanents seront aménagés pour permettre aux enfants d'évoluer de manière autonome en dehors des activités ou jeux organisés par les animateurs: espace bibliothèque, espace ludothèque, espace jeux de construction, espace dessin. Les enfants en maternelle seront accompagnés aux toilettes par un adulte et les animateurs leur apprendront les gestes de l'hygiène quotidienne à l'accueil de loisirs : lavage des mains avant et après le repas et les activités.

Du temps libre sera conservé pour permettre à l'enfant de jouer en autonomie.

Des ateliers de méthodologie sont organisés dans le cadre du C.L.A.S.

### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants sachant gérer son hygiène quotidienne seul
- Le nombre d'enfants qui évoluent librement dans la salle
- Le nombre d'enfants qui participent à l'installation et au rangement du goûter
- Le nombre d'enfants qui trouvent et rangent le matériel mis à sa disposition.



## Favoriser la découverte de l'environnement et du monde extérieur

### Pour le groupe des enfants de 3 à 5 ans

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de se repérer dans le centre
- Que l'enfant soit capable de reconnaître les principales infrastructures de la ville

#### Démarche :

En début d'année, les enfants de ce groupe découvrent ou redécouvrent l'accueil de loisirs et ses environs au cours d'une visite des salles, de la cour, du réfectoire, de la salle blanc soleil, de la salle d'évolution de l'école du Petit Prince, de la bibliothèque et du city stade.

De plus les animateurs de l'accueil de loisirs sont présentés au groupe d'enfants à leur arrivée ou en début d'année.

Un aménagement de la salle de ce groupe sera mis en place pour permettre à l'enfant de s'y sentir bien, de trouver ses repères et de répondre à ses besoins ludique et de découverte.

Des jeux et des activités extérieures seront proposés sur la commune à proximité de l'accueil de loisirs afin que l'enfant puisse connaître l'environnement proche et les différentes infrastructures de la commune.

Plusieurs balades en forêt seront organisées.

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants reconnaissant les différentes salles de l'accueil de loisirs
- Le nombre d'enfants capables de nommer les principales infrastructures de la ville à la fin de l'année

## Pour les enfants de 6 ans

### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de se repérer et de se déplacer seul dans le centre
- Que l'enfant soit capable de reconnaître les différentes infrastructures de la commune
- Que l'enfant soit capable d'identifier les différents espaces naturels de la commune
- Que l'enfant soit sensibilisé à l'écocitoyenneté

### Démarche :

- savoir se repérer et se déplacer seul dans l'accueil de loisirs
- utiliser les différentes salles de l'accueil, les différentes cours d'écoles et les espaces aménagés intérieurs
- privilégier des moments d'observation de la nature
- utiliser les divers espaces et infrastructures de la commune à travers des actions et projets et les différentes ressources du territoire
- sortie, visite culturelle et intervention extérieure
- respecter son environnement proche et espaces communaux.
- favoriser le comportement éco responsable de l'enfant

### Indicateurs d'évaluation :

- nombre d'enfants se déplaçant seul à l'accueil (locaux et espaces aménagés)
- nombre d'enfants qui reconnaissent les différentes infrastructures de la communes
- nombre d'enfants qui participent aux actions/projets sur la commune
- nombre d'espace communaux utilisés toute l'année
- nombre d'enfants qui respectent les locaux le matériel et espaces de la ville

## Pour le groupe des enfants de 7 à 8 ans

### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de se repérer dans la commune.

- Que l'enfant soit capable de nommer les principales infrastructures de la commune
- Que l'enfant soit capable de découvrir de nouvelles activités sportives
- Que l'enfant soit capable de découvrir de nouvelles techniques artistiques

#### Démarche :

Des activités sportives et des sorties dans la ville permettront aux enfants de ce groupe de mieux connaître la commune.

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfant sachant se repérer seuls dans la ville
- Le nombre d'enfants sachant reconnaître les principales infrastructures de la commune à la fin de l'année

#### Pour les enfants de 9 à 10 ans

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de s'approprier sa salle
- Que l'enfant soit capable de reconnaître les différentes infrastructures de la commune
- Que l'enfant soit capable de connaître les villes dynamiques situées autour de Mézières-sur-Seine.

#### Démarche :

Ce groupe d'enfants sera rejoint, en fin d'année scolaire, les mercredis après-midi par les jeunes de 11-13 ans de l'E.J.M pour des activités ou des sorties. Cette « passerelle » permettra aux deux groupes de découvrir la structure qu'ils ne fréquentent pas. Cela permet aussi de mutualiser les moyens humain et financier. Des sorties régulières dans la ville vont avoir lieu et des ateliers photos seront menés pour reconnaître et mémoriser les infrastructures principales de la ville.

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants participant aux ateliers de personnalisation de la salle
  - Le nombre d'enfants n'appréhendant pas l'utilisation des transports en commun et le vélo en groupe
  - Le nombre d'enfants connaissant les infrastructures principales de la commune et les communes avoisinantes
  - Le nombre d'enfant qui souhaite rejoindre l'Ejm les années suivantes
  - L'espace de la salle utilisé lors de sa décoration et personnalisation
- ❖ ATTENTION – La période de pandémie actuelle ne permet pas toujours de fonctionner par tranche d'âge définie. Cependant l'équipe d'animation prend soin de maintenir cette exigence au sein de son groupe de référence en adaptant les projets pour les enfants d'une même école. Les enfants de 6 à 11 ans vivent le même projet mais pas de la même manière. Chacun y trouve un rôle dans lequel il peut s'épanouir.

### Durant les temps périscolaires

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de s'ouvrir à la culture en utilisant les coins bibliothèque et les interventions du bibliothécaire.
- Que l'enfant soit capable de devenir autonome dans la réalisation de ses devoirs pour préparer le temps d'étude surveillée en CE1.

#### Démarche :

Des coins bibliothèque ont été aménagés et constituent un biais d'ouverture sur le monde pour les enfants durant les temps périscolaires.

Au cours des ateliers proposés par le C.L.A.S. des interventions d'ouverture culturelle ont menées, par exemple la découverte en groupe d'un monument à partir de différents supports (vidéo, images, livres)

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants capables de s'ouvrir à la culture en utilisant les coins bibliothèque

- Le nombre d'enfants capables de s'ouvrir à la culture et à l'environnement extérieur via les ateliers du C.L.A.S.

### Favoriser la socialisation

Cet objectif permet aux enfants de comprendre qu'être ensemble c'est s'accueillir mutuellement et trouver sa place dans un groupe tout en respectant celle de l'autre.

### Pour le groupe des 3 à 4 ans

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable respecter les règles de vie
- Que l'enfant soit capable de ranger et de respecter le matériel
- Que l'enfant puisse prendre la parole au sein de son groupe
- Que l'enfant soit capable d'écouter et de consulter les autres enfants de son groupe
- Que les enfants soient capables de jouer ensemble

#### Démarche :

Les règles de vie quotidienne ont été mises en place avec les enfants de manière ludique grâce à un tableau des règles de vie illustrées.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants partagent le matériel et les jeux mis à disposition.

Les animateurs proposeront des temps de parole le matin et au moment du goûter afin d'amener l'enfant à s'exprimer et à échanger au sein de son groupe.

Ils mettront en place des activités et des animations comme l'expression corporelle, des jeux de rondes, des comptines, des jeux collectifs et de société afin de favoriser la communication en petits et grands groupes.

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants respectant les règles de vie
- Le nombre d'enfants participant au temps de rangement
- Le nombre d'enfants prenant la parole en temps de vie au mois de Décembre
- Le nombre d'enfants sachent reformuler les prises de paroles de leurs camarades à la fin de l'année.
- Le nombre de questions posées aux intervenants extérieurs

### Pour le groupe des enfants de 6 ans

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de respecter les règles de vie et de politesse
- Que l'enfant soit capable de prendre des initiatives
- Que l'enfant soit capable de partager et d'aider
- Que l'enfant soit capable de prendre la parole et d'écouter les autres
- Que l'enfant évolue dans un climat affectif sécurisant
- Que l'enfant soit sensibilisé à la citoyenneté et à l'écocitoyenneté

#### Démarche :

- accueil individuel des enfants et parents (visite des locaux, jeux de connaissances des enfants et des animateurs référents)
- moments d'échanges et d'écoute privilégiés pendant les temps de regroupement (déroulement journée, repas, fin journée)
- participation de l'enfant à la mise en place des activités afin de trouver sa place dans le groupe
- mise en place de jeux de connaissances pour apprendre à se connaître, de jeux de coopération pour faciliter l'entraide et le dialogue, d'activités artistiques collectives (réalisation de fresques) et d'expression (création d'un jardin musical), de temps calmes/libres
- mise en place de règles de vie collectives avec les enfants (échanges, affichages, illustrations ...)
- sensibilisation sur l'environnement et son respect à travers des actions et des projets sur la nature (au fil des saisons, jeux de pleine nature, atelier photo,

promenade...) • apprendre à l'enfant à respecter les locaux et le matériel après chaque utilisation

- Mise en place de jeux sportifs et traditionnels pour éveiller les enfants aux bienfaits du sport sur la santé et les effets sur l'organisme

### Indicateurs d'évaluation :

- nombre d'enfants respectant et expliquant les règles de vie en collectivité, le matériel, les locaux, le personnel communal
- nombre d'enfants participant à la mise en place des activités
- nombre d'enfants échangeant et dialoguant pendant les temps de parole
- nombre d'enfants qui participent régulièrement aux activités proposées (sportif, artistique et expression)
- nombre d'enfants comprenant et expliquant les effets des activités sportives sur leur corps (transpiration, rougeur, essoufflement...)

### Pour le groupe des enfants de 7 à 8 ans

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de respecter les règles de vie et de politesse
- Que l'enfant soit capable de proposer des projets d'activités qu'il aimerait réaliser
- Que l'enfant soit capable de débattre, prendre la parole et écouter ses camarades en temps de vie
- Que l'enfant soit capable de participer aux réalisations collectives de son groupe dans le cadre du projet qu'il mène

#### Démarche :

Pour la réalisation de cet objectif, les animatrices ont travaillé avec les enfants sur la mise en place des règles de vie en affichant dans la salle des posters de couleur récapitulant ce que l'enfant peut faire ou non et pourquoi en fonction des différents lieux.

Un système de boîtes à idées va être mis en place, ce qui permettra aux enfants de proposer des activités, projets ou thèmes qui leurs sont chers.

Les temps de vie du matin et du début d'après-midi sont un support important de la socialisation de l'enfant au sein de son groupe. En effet durant ces temps les enfants peuvent débattre sur des thèmes qu'ils ont choisis ou choisis par les animatrices, s'exprimer sur leurs envies et désirs et s'informer sur le déroulement de leur journée à l'accueil de loisirs. Les enfants seront amenés à réaliser des créations de groupe ce qui leur permettra de développer leur esprit d'entraide. De plus un système de reportage des vacances des enfants en dehors du centre a été mis en place ; ainsi chaque enfant peut présenter à son groupe les vacances qu'il a passé avec sa famille et les illustrer sous forme de panneaux.

#### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants respectant et sachant expliquer les règles de vie au mois de Décembre
- Le nombre de thèmes de débats proposés par les enfants à la fin de l'année
- Le nombre d'enfants participant aux activités communes en lien avec le thème à la fin de l'année
- Le nombre d'enfants prenant la parole en temps de vie à la fin de l'année
- Les enfants connaissent les enfants du groupe et s'appellent par leur prénom, connaissent l'ensemble des animateurs

#### Pour le groupe des enfants de 9 à 10 ans

#### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable de développer son sens critique
- Que l'enfant soit capable de respecter les règles de vie établies en groupe



- Que l'enfant soit capable de développer des relations dans son groupe, avec les autres groupes de l'accueil de loisirs, avec les jeunes de l'E.J.M., avec les enfants de l'accueil de loisirs d'Epône

### Démarche :

L'animateur référent veille à mettre en place des groupes de parole le matin et en début d'après-midi ainsi qu'un bilan en fin de journée. Ces temps permettent aux enfants de débattre sur des sujets d'actualités ou sur des sujets incontournables pour cette tranche d'âge (sexualité, comportements addictifs...) et ainsi de développer leur sens critique.

Des activités communes sont prévues chaque mercredi et durant chaque période de vacances scolaires avec les jeunes de l'E.J.M. Ceci permettra aux enfants du groupe de découvrir la structure qu'ils seront amenés à fréquenter l'année suivante.

Des rencontres vont être organisées avec les enfants du même groupe d'âge fréquentant l'accueil de loisirs d'Epône, la ville voisine.

### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfant respectant et sachant expliquer les règles de vie
- Le nombre d'enfants intervenant qualitativement durant les temps de vie
- Le nombre de journées communes avec les partenaires (régularité, fréquence)

### Durant les temps périscolaires

### Objectifs opérationnels :

- Que l'enfant soit capable respecter les règles de vie
- Que l'enfant soit capable de ranger et de respecter le matériel
- Que l'enfant puisse prendre la parole
- Que les enfants soient capables de jouer ensemble
- Que l'enfant soit capable de partager et d'aider

### Démarche :

Les règles de vie quotidienne ont été mises en place avec les enfants.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants partagent le matériel et les jeux mis à disposition.

Les animateurs proposeront des temps de parole le matin et au moment du goûter afin d'amener l'enfant à s'exprimer et à échanger.

Ils mettront en place des activités et des animations comme l'expression corporelle, des jeux de rondes, des comptines, des jeux collectifs et de société afin de favoriser la communication en petits et grands groupes.

Les animateurs veilleront à intégrer dans les jeux de cour de récréation les enfants plus timides, réservés ou restant à l'écart.

### Indicateurs d'évaluation :

- Le nombre d'enfants respectant les règles de vie
- Le nombre d'enfants participant au temps de rangement
- Le nombre d'enfants prenant la parole
- Le nombre d'enfants sachent reformuler les prises de paroles de leurs camarades

### Sensibiliser les enfants au développement durable

Cet objectif pédagogique est développé pour tout l'accueil de loisirs. Les objectifs opérationnels, les démarches et les indicateurs d'évaluation seront donc communs à tous les groupes.

### Objectifs opérationnels :

- Inciter l'enfant à mieux connaître et comprendre la nature, afin de mieux la protéger et la respecter.
- que l'enfant acquière les bons gestes (fermer les robinets, éteindre les lumières, trier les déchets...)
- que l'enfant respecte l'environnement

- que l'enfant comprenne l'utilité du recyclage
- que l'enfant utilise les produits consommables sans les gaspiller

### Démarches :

Un système d'affichage devant chaque robinet et chaque interrupteur va être mis en place en utilisant des dessins pour les salles des plus petits et des textes humoristiques pour les salles des plus grands.

Dans les différents systèmes de répartition des tâches utilisés par les groupes de l'accueil de loisirs, un enfant référent développement durable sera nommé chaque jour.

Durant les temps de vie de chaque groupe, la thématique du développement durable sera évoquée régulièrement.

Dans le courant de l'année chaque salle sera équipée de poubelles permettant aux enfants de faire le tri efficacement.

Autant que faire ce peut, du matériel de récupération sera utilisé pour la réalisation d'activités.

### Critères d'évaluation :

- Le nombre de robinets et de lumières restant allumés à chaque départ du centre, à la fin de l'année
- La bonne utilisation des différentes poubelles
- L'évolution de la consommation et en électricité de l'accueil de loisirs
- La quantité de matériel de récupération utilisé pour les activités à la fin de l'année.

## IV. Fonctionnement, rythme et vie quotidienne

### 1. La journée type

**7H** 2 animateurs 1 d'accueil, 1 qui gère les premiers enfants.  
Arrivée échelonnée des animateurs jusqu'à 9h30.

**9H30 à 11H30** les enfants sont répartis dans leur salle de référence pour le temps de vie collective et les activités.

#### **11h30 à 12h**

Les enfants de petite section de maternelle vont à la cantine pour déjeuner.  
les autres enfants sortent dans la cour avant d'aller déjeuner.

#### **11h55**

Les enfants de moyenne et grande section de maternelle partent au réfectoire pour déjeuner.

Il est demandé une surveillance accrue des enfants ayant une convention d'accueil individualisé ou un régime alimentaire particulier ; il en va de la sécurité de l'enfant donc avant chaque repas l'animateur doit s'informer des recommandations particulières concernant l'enfant.

Les moments de repas sont des instants conviviaux, calmes et d'échanges.  
C'est à cet instant précis, lorsque l'animateur se retrouve en petit groupe, qu'il est le plus facile d'être à l'écoute des enfants

Des modifications peuvent être apportées en cas de sorties ou d'évènements le nécessitant.

Dans le cadre sanitaire actuel, les animateurs ne mangent pas avec les enfants afin de limiter les risques de propagation du virus COVID 19.

**12h** les autres groupes partent à leur tour déjeuner.

**13h** retour de la cantine pour tout le monde.

#### **13h à 13h15**

Les temps calmes sont mis en place après chaque repas ce qui permet de faciliter la digestion.

Musique relaxante et/ou histoires sont contées aux enfants à cette occasion. Les plus jeunes ont un dortoir. Les autres enfants peuvent se reposer dans une salle réaménagée par l'équipe pour ce temps. Chaque groupe dispose d'une salle qui permet d'occuper les enfants qui ne dorment pas par des jeux calmes, du dessin ou autres activités calmes.

Quels que soient les groupes dans lesquels se situent les enfants, il ne leur est rien imposé si ce n'est le respect des autres et de ce qui les entourent. A nous de veiller à ce que les enfants n'assimilent pas le temps calme à une sieste forcée ou à une punition.

**13h15** rappel des enfants par tranche d'âge et ils retournent dans leur salle de référence avec leurs animateurs pour démarrer les activités de l'après-midi

**15h30** Un groupe d'enfant est responsable de la mise en place du goûter pour l'ensemble de l'accueil de loisirs sur la base du volontariat.

**16h** le goûter est pris dans chaque salle de référence.

C'est un autre moment de repas et il doit donc répondre aux mêmes obligations que le déjeuner. Il se veut être là encore un moment d'échange ou l'équipe s'informe du ressenti des enfants sur la journée.

**16h30** 1 animateur(trice) est désigné pour l'accueil des parents d'enfants de maternelles

1 animateur(trice) est désigné pour l'accueil des parents d'enfants d'élémentaires

**16h30 à 19h** Des pôles d'activités sont proposés par groupe et le départ des enfants est échelonné.

C'est un moment d'échange avec la famille sur le déroulement de la journée de leur enfant. Un animateur ou un des deux directeurs se place à l'entrée et est chargé de noter à chaque départ sur le listing avec qui l'enfant part tout en s'assurant impérativement que la personne est bien autorisée à récupérer l'enfant

## 2. Les règles de vie

L'animateur est là pour instaurer un cadre sécurisant aux enfants en tant qu'adulte responsable.

Il est essentiel de prendre conscience de la bonne gestion de la vie quotidienne en accueil collectif de mineurs, et de tenir compte du rythme de l'enfant. C'est un moment privilégié d'apprentissage où l'on met en place des règles de vie collective.

Savoir vivre en collectivité c'est savoir bien vivre ensemble et pour cela il faut des règles communes et une équipe d'encadrants cohérente qui sache communiquer pour avoir un discours commun dans la gestion de l'accueil.

Ces règles communes ont comme base des questionnements aux enfants: qu'est ce qu'on a le droit de faire ou non et pourquoi ? Il faut les laisser répondre, les impliquer, que ça vienne d'eux.

L'adulte doit avoir un discours et un comportement adaptés à l'enfant.

Il faut penser à expliquer les règles, pourquoi, pour qui et comment ? l'adulte se doit de déléguer à un collègue s'il est en difficulté. Il faut savoir différencier l'acte de l'individu et s'adapter à chaque individu, chacun évoluant à son rythme.

Certains enfants découvrent la collectivité et ils ont des réactions montrant la frustration qu'ils peuvent ressentir face au partage d'un jouet.

L'enfant se construit auprès des autres, il se teste et teste ses limites et cela ne peut se faire que dans un cadre sécurisé.

Notre partenaire privilégié est la famille que l'on rassure du mieux possible en leur expliquant notre démarche.

Un enfant ne peut avoir d'emblée tout assimilé, il nous faut répéter. Il y a des enfants qui veulent toujours la même histoire, le même dessin animé car il se passe des choses qu'ils ont besoin de réentendre et cela reste une forme de repère pour eux encore une fois.

Nous parlons plus en terme de sanction que de punition en adaptant notre langage et en parlant avec des mots simples.

Nous sommes vraiment avec les enfants, nous les accompagnons, partageons des jeux et nous les valorisons.

Nous veillons à ce que chacun s'y retrouve en s'attachant à équilibrer nos activités (calmes ou dynamiques).

On les prévient de tout changement, « il va bientôt falloir manger, vous allez devoir ranger... ». Des techniques d'animation sont utilisées pour demander le silence pour ne pas renchérir sur le bruit des enfants. Nous expliquons toujours aux enfants les règles de vie en collectivité : « on ne prend pas le vélo du copain en le poussant » il faut lui demander ou en parler à un adulte.

Les règles concernant la sécurité, politesse sont communes pour tous alors que celles concernant les déplacements, l'utilisation du matériel et la gestion de la vie quotidienne diffèrent entre les groupes d'âge primaire et maternel.

### 3. L'implication des familles

Il paraît essentiel d'impliquer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs afin de créer une relation de confiance entre les parents et l'équipe pédagogique.

Cette implication sera sollicitée lors des grands événements communaux. Il pourra être proposé aux parents de participer aux différents stands tenus par leurs enfants.

Des petits déjeuners et des apéros des parents seront organisés pour instaurer et faciliter les échanges.

En fin d'année une après-midi portes ouvertes permettra aux parents d'avoir un aperçu sur les activités et projets menés toute l'année à l'accueil de loisirs « Le Monde des Enfants ».

Le projet pédagogique est à disposition des parents sur la structure ou en ligne sur le site internet de la commune.

Nous tentons d'améliorer la communication, notamment par le biais d'articles soit sur le site soit dans la gazette de la commune.

#### 4. Evolution du projet pédagogique

Ce projet pourra être complété tout au long de l'année pour correspondre à la réalité des constats effectués sur le terrain.

D'autres projets pourront voir le jour pour mieux répondre à certains objectifs et les critères d'évaluations pourront être affinés en fonction de l'évolution des projets d'animation.

Cette adaptabilité du projet pédagogique permettra de mieux suivre et évaluer l'action de l'équipe pédagogique régulièrement.

#### 5. Horaires d'accueils

Le portail de la cour donnant sur la rue par lequel les parents peuvent rentrer dans l'accueil de loisirs est ouvert aux heures suivantes :

Le matin de **7h à 9h30** et de **11h30 à 12h00**

L'après-midi de **13h30 à 14h00** et de **16h45 à 19h00**.

Lorsque ce portail est ouvert un animateur est présent dans l'entrée de la cour ou dans l'entrée du bâtiment.

#### 6. Activités accessoires

Deux mini-séjours sont organisés chaque année durant l'été :

Le premier à Viarmes pour une activité équitation pour 16 enfants de GS CP et CE1 accompagnés de 3 animatrices.

Le second à Saint-Aubin-Le-Cauf pour des activités multisport pour 16 enfants de CE2 CM1 et CM2 accompagnés de 3 animateurs.

En 2022, la demande des élus est de proposer des séjours différents de ceux réalisés en 2021. Un marché public sera donc réalisé.

Des séjours courts sous le format de « nuits au centre » vont être organisés durant les périodes de vacances scolaires au sein de l'accueil de loisirs.